

GARANTIE TOTALE 25 ANS POUR ESCALIER BLANC PERFORMANCE

Performance Pool Products offre à tout acheteur privé la garantie stipulant que, dans le cas d'un défaut de fabrication constaté sur un **ESCALIER PERFORMANCE**, dans le cadre d'un délai de **25 ans** à partir de la date d'installation et de l'utilisation du système d'aide **TES**, **Performance Pool Products** s'engage à prendre en charge les réparations nécessaires ou, au cas échéant et dans le cadre de son option d'échéance, à fournir un nouvel escalier, fret payé d'avance. Aucun frais de réparation ou de remplacement ne sera porté à la charge de l'acheteur. Cette garantie n'est valable que si le contrat de garantie ou l'enregistrement électronique a été dûment complété et envoyé à **Performance**, dans un délai de 30 jours après l'installation.

Les termes et conditions de la présente garantie sont les suivants :

Ce produit est exclusivement réservé à des piscines à usages privés. Dans le cas d'une défaillance de ce produit, dans le cadre de la période de garantie, l'acheteur se doit de consulter les instructions relatives aux démarches à suivre afin de remplir correctement la demande de couverture, situées au dos de cette garantie. Il sera demandé à l'acheteur de retourner soit l'escalier, soit la partie défectueuse, soit des photos de l'escalier à **Performance Pool Products, 787 Watervliet-Shaker Rd., Latham, NY 12110**. Après inspection de l'escalier/des photographies, l'acheteur sera informé dès que possible de l'affectation de sa réclamation.

Cette garantie ne concerne que les défauts de fabrication et ne couvre en aucun cas les problèmes de décoloration de la couverture, les dommages ou dégâts résultant d'autres causes, y compris, entre autres, cas de force majeure, utilisation inappropriée ou abusive, dommages causés par l'utilisation de produits chimiques, entretien inadéquat, accident, négligence, altération des dessins, incendie, gel, exposition à une source de chaleur ou de froid trop forte, fuite d'eau ou installation et montage inadéquats, y compris défaut d'utilisation du système d'aide **TES**.

Performance Pool Products N'EST EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS, Y COMPRIS, ENTRE AUTRES, DES DOMMAGES POUR PRIVATION DE JOUISSANCE DE LA PISCINE, BLESSURE OU MORT DE PERSONNES, OU DOMMAGE À LA PROPRIÉTÉ ET TOUTES RÉCLAMATIONS Y AFFÉRENTS SONT, PAR LA PRÉSENTE GARANTIE, SPÉCIFIQUEMENT DÉCLINÉES ET EXCLUES. CERTAINS ÉTATS N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DE DOMMAGES PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU INDIRECTS. AINSI, LA DÉNÉGATION CITÉE CI-DESSUS NE VOUS CONCERNE PAS.

Cette garantie vous procure certains droits spécifiques, ainsi que des droits variant en fonction du pays.

Aucun représentant de **Performance Pool Products**, agents, distributeurs ou vendeurs n'est autorisé à modifier, de quelque manière, les termes de cette garantie. **Performance Pool Products** n'est en aucun cas responsable de tout engagement, représentation ou garantie produits par toute personne en dehors à celles expressément prévues dans ce certificat de garantie.

Le contenu de cette garantie ne doit en aucun cas créer ou déployer toute prescription extinctive ni toute autre limitation d'aucune sorte.

Cette garantie ne s'applique pas aux escaliers en couleur, autre que blanc. Les escaliers non blancs sont limités à une garantie totale de 10 ans. Toutes les garanties prennent effet au moment de l'installation du produit.

Performance Pool Products™
787 Watervliet-Shaker Rd.
Latham, NY 12110
800-833-8300

Performance Pool Products™ est une marque déposée de Latham Plastics, Inc.

Rev. 11/02